VoyagES13
2025

France

SPECIAL ES13

"Marchés de Noël en Alsace"

Du 04 au 07 décembre 2025
4 jours / 3 nuits
Navire Croisieurope 4 ⚓

Les Points Forts

- Animation 100 % ES13
- Marchés de Noël de Strasbourg et Colmar
- Soirées animées à l'hôtel
- Dîner spectacle au cabaret « Royal Palace »

à partir de 795€ / pers
Base 40 personnes

Jour 1: MARSEILLE STRASBOURG

Rendez-vous des participants et départ en direction de Valence, Lyon, Mâcon. Déjeuner libre en cours de route. Après-midi, continuation vers Dole, Besançon. Nous sommes en Alsace et arrivons en début de soirée sur votre bateau. Installation dans les cabines.
Dîner soirée animée par Thierry et nuit.

Jour 2: STRASBOURG

Petit déjeuner et en milieu de matinée, départ pour le centre-ville de Strasbourg. Tour panoramique de la ville, passage devant les vestiges des anciennes fortifications construites par Vauban, le quartier Européen, puis la ville médiévale. **Promenade guidée dans les quartiers piétonniers anciens autour de la cathédrale et dans la Petite France.** Découverte extérieure de la cathédrale « Le Grand Ange Rose de Strasbourg », remarquable chef d'oeuvre de l'art gothique construit de 1277 à 1365. Retour à bord et déjeuner. Après le repas, **temps libre dans les marchés de Noël de Strasbourg.** Toute la ville est ornée de guirlandes et de décorations de Noël, plus particulièrement les rues et les magasins où règne une ambiance féerique. **Ils ont su préserver l'authenticité et l'âme de la période de Noël. Grâce à plus de 300 chalets**, au grand sapin majestueux, à des spectacles et concerts éblouissants vous passerez un moment inoubliable. Retour à bord du bateau, puis départ en direction de Kirrwiller, et du **majestueux Music-Hall : le Royal Palace.** Après avoir poussé les portes d'un des 3 plus grands music-halls français, **découvrez un univers d'exception, empreint de luxe et de magie.** Diner puis vous prendrez place dans un des confortables fauteuils pour vous laisser envoûter par la **magie du show "Déesses"**. Quatre sublimes déesses aux voix cristallines, vont au fil des quatre saisons, raviver toute la lumière et splendeur d'une terre qui a perdu son éclat. **38 artistes et 7 numéros d'attractions** d'exception seront complices, dans des décors et des costumes époustouflants. Après le spectacle, retour à bord pour la nuit.

Jour 3 : VILLAGES ALSACIENS / COLMAR

Petit déjeuner et départ en direction de la **route des vins** avec ses **villages pittoresques magnifiquement décorés** à l'occasion de Noël. Vous passerez successivement à Riquewhir, cité médiévale, et véritable joyau alsacien qui illustre la richesse et la bourgeoisie de l'époque, Ribeauvillé et Kaysersberg, ville natale du Dr Schweitzer. **Arrêt dans une cave et dégustation de vins d'Alsace**. Déjeuner au restaurant. **Après-midi, découverte des charmes de la vieille ville de Colmar,** ses zones pittoresques, la maison des Têtes, la collégiale Saint Martin, la maison Pfister, la petite Venise... Puis **temps libre dans les marchés de Noël.** Ce sont les plus réputés d'Alsace, autant pour la qualité des produits exposés que pour la beauté des décorations. Toute la ville se met en valeur à cette occasion. Dans le cadre merveilleux du vieux Colmar, toutes les ruelles décorées vous invitent à la découverte et au rêve. Découvrez les produits régionaux tels que les pains d'épices, les fromages, la pâtisserie et la charcuterie. Vous trouverez aussi de la vaisselle traditionnelle et des éléments de décoration. Retour à bord du bateau. Dîner et soirée animée par Thierry. Nuit.

Jour 4 : STRASBOURG MARSEILLE

Petit-déjeuner, puis départ vers Besançon. Nous quittons à regret cette si belle région pour rejoindre les villes de Mâcon, Beaune. Déjeuner libre en cours de route. Poursuite du voyage vers Marseille et sa région où l'arrivée est prévue en fin de journée.

NOTRE PRIX COMPREND :
Le transport en autocar de grand tourisme
L'hébergement en cabine double sur un bateau catégorie 4 ancres
La pension complète, la formule all inclusive à bord*
Les boissons au cours des repas
L'animation à bord
Les excursions et visites mentionnées au programme
Le dîner spectacle au Royal Palace
La présence d'une hôtesse lors des visites
La taxe portuaire
L'assistance / rapatriement
L'assurance annulation offerte

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :
Le supplément cabine individuelle : 195 €
(nombre limité, nous consulter)
Le supplément cabine Pont Supérieur : 70 € / personne
Les déjeuners de route
Les dépenses personnelles et les pourboires

Formule All Inclusive* : La formule All Inclusive comprend les boissons aux repas (eau, vin, bière, jus de fruits à discrétion et un café par personne) ainsi que les boissons au bar (sauf champagne et carte des vins).

ES13 L'EXPERT DES LOISIRS pour les jeunes de + de 55 ans

En partenariat avec
Voyages SABARDU

Voyages SABARDU

CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Les retenues appliquées se calculent, par personne, de la façon suivante pour tous les voyages en autocar com-portant au moins une nuit :

30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation
25 % du montant du voyage de 30 à 21 jours
50 % du montant du voyage de 20 à 8 jours
75 % du montant du voyage de 7 à 2 jours
90 % du montant du voyage moins de 2 jours avant le départ

100 % du montant du voyage le jour du départ.

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par email et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie. Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivants l'annulation.

Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivant l'annulation.

En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage. La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est oc-casionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage. Le remboursement interviendra déduction faite des frais fixes de 30 € par personne, d'une franchise minimum de 15 € par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et toutes autres sommes indi-quées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix de comprend pas ». De plus, la souscription de l'assu-rance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Le non-respect des formalités de police et de douane ; l'obligation d'ordre professionnel ;
La guerre civile ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme tout effet de ra-dioactivité ; Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme ;
L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours ; Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles vi-sées par la loi 826000 du 13/07/82. Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription de présent contrat ; Les annulations résultant d'examens périodiques de contrôle et d'observation.

CESSION DE CONTRAT

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ.
Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette ces-sion intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion, des billets maritimes ou obtention des visas par exemple.
En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assurance Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage.
Vous bénéficierez des prestations de MUTUAIDE Assistance en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.
Les principales exclusions sont les suivantes :
- les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires ;
- les frais engagés sans l'accord préalable de l'Assisteur ;
- les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,
- etc.

Le contrat détaillé vous sera remis au moment de votre inscription.

ASSURANCE PROTECTION SANITAIRE

Tous les adhérents de l'ES 13, inscrits sur ce séjour, pourront bénéficier de l'Assurance Protection Sanitaire « assistance et annulation »de notre assureur ASSUREVER couvrant les risques suivants liés à une épidémie ou pandémie (dont le Covid 19) : Annulation du voyage en cas de déclaration de la maladie dans le mois précédant le voyage ou en cas de refus d'embarquement suite à une prise de température. Les garanties d'assistance et de rapatriement sont désormais assurées en cas d'épidémie et de pandémie et incluent les frais hôteliers suite à une mise en quarantaine, les frais médicaux, soutien psychologique suite mise en quarantaine, soutien psychologique suite à rapatriement Etc.
Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyagiste dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme.
Il est impératif et jusqu'au jour du départ de consulter les informations liées à la situation sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique « conseils aux voyageurs » du site www.diplomatie.gouv/fr (plus spécifiquement concernant la sous rubrique « santé »).